

## Procès-Verbal de l'assemblée de la FSG Lutry la Riveraine suite à la votation de l'Assemblée Générale à distance le 22 mars 2021 à 19h en visioconférence

Début séance : 22 mars à 19h06

Fin séance : 22 mars à 20h16

PV : Clémence Feller

### 1. Bienvenue

- Remerciements à tous les membres de s'être adapté à une AG par correspondance et de s'être montrés flexibles face à une réunion d'annonce des résultats par visioconférence sur Zoom.

- 43 personnes sont présentes à la séance dont les 10 membres du comité

- La commune s'était annoncée mais n'a pas pu assister à la séance en raison d'un quiproco; le lien zoom a bien été envoyé à la commune mais n'a ensuite pas été transmis à M. Monod.

### 2. Démissions et admissions de l'année écoulée

- 12 admissions et 9 démissions durant l'année 2020

- Etat actuel : 170 membres actifs , 21 membres amies, 165 membres enfants

### 3. Résultats des votations

**a. Nombre de votants** : 179 bulletins envoyés, 92 répondus (51.4% participation, 48.6% sans réponse). Katia remercie les votants.

**b. PV 2020** : 84 personnes ont accepté (91.30%), 4 personnes ont refusé (4.30%), 3 personnes se sont abstenues (3.30%) et 1 personne sans réponse (1.10%)

- Lucie apporte une clarification sur le fait que la cotisation « athlétisme » coûte 170.- CHF et le cours « course » coûte 50.- CHF s'il est suivi conjointement, comme écrit sur le site internet et dans le second tableau du PV 2020.

- Chantal Patthey prend la parole pour dire qu'elle n'est pas d'accord avec les cotisations qui ne sont, selon elle, pas celles qui avait été discutées durant la dernière Assemblée Générale. Ce sujet avait fait débat à l'époque et les cotisations sont celles qui sont actuellement sur le site, Lucie ayant corrigé l'erreur faite dans le dernier PV.

**c. Comptes et rapport des vérificatrices 2020** : 82 personnes ont accepté (89.10%), 6 personnes ont refusé (6.50%) et 4 personnes se sont abstenus (4.30%)

- Béatrice Meier et Chantal Patthey prennent la parole pour dire qu'elles ne sont pas d'accord, malgré les précisions apportées par e-mail.

- Nathalie et Caroline apportent donc des précisions sur les comptes afin de clarifier les choses: Comme mentionné durant l'Assemblée Générale, une erreur de recopie s'est glissée dans les comptes, et a été rectifié et validé par les vérificatrices des comptes.

Les comptes corrigés sont donc:

L'exercice 2020 présente un bénéfice de CHF 23'454.03

au 31 décembre 2020, la fortune de la Riveraine se monte à CHF 52'740.73

qui représente un montant total pour l'année de CHF 76'194.76

- Au vu du bénéfice élevé de cette année spéciale, le comité a décidé de provisionner les montants ci-dessous (voir tableau) qui seront répercutés chaque année si le bénéfice nous le permet :

> Provision FFG-25 (Fête Fédérale de Gymnastique en 2025) ; un montant sera provisionné chaque année.

> Provision training et provision pour l'achat de nouveaux trainings

> Provision achat matériel et provision pour l'achat de matériel pour les différents groupes selon leurs besoins.

Cotisations jeunesse 2019 non reçues	-1 050,00
Défraiement moniteurs 1er semestre	15 840,90
Défraiement centre aéré	124,00
Remboursement concours	60,00
Roulet Barbara - Divers frais 2020	75,90
Défraiement coach JS 2018-2019	986,00
Défraiement coach JS 2019-2020	682,00
Mélanie Mathis - Frais divers	284,87
Provision FFG-25 (a)	5 000,00
Provision training (b)	5 000,00
Provision achat matériel (c)	5 000,00
<b>PASSIFS TRANSITOIRES</b>	<b>32 003,67</b>

**d. Budget 2021** : 87 personnes ont accepté (94.60%), 1 personne a refusé (1.10%) et 4 personnes se sont abstenues (4.30%)

**e. Comité 2021** : 88 personnes ont accepté (95.70%), personne n'a refusé, 4 personnes se sont abstenues (4.30%). Katia remercie les membres et précise que plusieurs personnes nous ont demandé pour quelles raisons il existait une disparité de représentation au sein du comité entre les membres adultes et jeunesse, ou selon les disciplines sportives. Pour rappel, le comité est formé de personnes de tout âge et fonctionne au bénévolat, chacun est libre de s'y présenter. Lors du changement de comité en 2019, personne d'autre ne s'est présenté. Afin de répartir la charge de travail, nous n'avons pas limité le nombre de places au sein du comité et nous adaptons les différents cahiers des charges en cas de besoin. Nous sommes ouvertes à toutes candidatures pour une reprise de poste existant ou pour donner un coup de main. Les idées sont toujours bienvenues.

Pour rappel, voici la composition actuelle du comité:

- Léa Baechtold et Estelle Milliet: co-présidente et gestion des membres
- Caroline Berger et Nathalie Bridel: caissières
- Lucie Patthey: secrétaire
- Katia Tâche: responsable moniteurs
- Clémence Feller: webmaster
- Daniela Antille, Marinette Cordella, Fiona Gobbo: membres adjointes

**d. Vérificatrices des comptes** : 91 personnes ont accepté (98.90%), personne n'a refusé, 1 personne s'est abstenue (1.10%). Le comité remercie Monelle Buret, arrivée au terme de son mandat, Caroline Borel, élue rapporteuse des comptes, Laurence Coste, élue vérificatrice et Béatrice Meier, élue suppléante.

**f. Nouveaux statuts** : 84 personnes ont accepté (91.30%), 4 personnes ont refusé (4.30%), 4 personnes se sont abstenues (4.30%). Estelle apporte plusieurs clarifications : les anciens statuts étaient obsolètes et incomplets, en effet ils se réfèrent à une pièce-jointe qui n'existe pas, et c'est suite à la consultation du service juridique de l'ACVG que cela a été soulevé et que le projet de les modifier est apparu. De plus, cela avait été discuté lors de l'AG 2020 et le

projet est mentionné sur le PV 2020. Les statuts actuels sont inspirés des sociétés alentours. La décision a été prise que les parents n'ont pas le droit de vote mais peuvent participer au débat et à l'AG, comme c'est le cas dans d'autres sociétés. Le nom de « Lutry la Riveraine » a été modifié dans l'optique de faciliter l'appartenance à la commune lors de compétitions notamment. Cela sera toutefois modifié dans l'article 0 des statuts où l'ancien nom sera rapporté, soit « l'Éducation Physique Féminine LA RIVERAINE de Lutry » comme fondée en septembre 1919. Estelle mentionne également que les membres d'honneurs vont être ajoutés dans les membres invités à l'AG.

**g. Remarques personnelles :** les remarques personnelles ont été traitées individuellement par e-mail et sont reprises par les caissières et les co-présidentes durant la présentation.

#### 4. Rapport d'activités de la société en 2020

**a. Soirée 2020 :** Clémence rappelle le thème de la soirée 2020, « Les grands classiques ». Le bénéfice avait été de CHF 3'792.96. Les productions, les musiques et les costumes avaient été beaucoup appréciés et le comité se réjouit de la prochaine soirée qui pourra avoir lieu après le COVID-19.

**b. Centre aéré :** Clémence explique que l'été passé, Yannick Cochand, délégué de la jeunesse à la commune, avait lancé un projet de centre aéré pour les jeunes de Lutry. Plusieurs monitrices de notre société y avaient participé, notamment Luna, Sophie, Clara, Léna, Mélanie, Oriane et Hélène, afin d'apporter des activités en lien avec leur sport et d'encadrer les enfants. La Riveraine avait notamment participé à une journée avec l'équipe du sauvetage de Lutry.

**c. COVID-19 :** Léa explique que les monitrices qui ont pu continuer leurs cours dans la mesure du possible ont été défrayées comme d'habitude. Pour les cours limités en nombre, nous avons proposé des dédoublements de cours avec défraiement garanti. Un an plus tard, sans réelle reprise possible, nous nous penchons sur un modèle d'indemnisation pour tous, mais principalement les monitrices les plus touchées d'ici l'été 2021.

Pour information :

> Cotisation >16 diminuée de 20.- (geste covid)

> Cotisation enfant: pas de raison de diminuer, une dizaine de cours annulés.

**d. Séance Zoom :** Léa explique que le comité s'est réuni fréquemment sur Zoom et a avancé sur de nombreux points administratifs, comme la révision des statuts. Quelques cours de cross-training avaient également été donnés par zoom.

**e. Challenges sportifs durant le confinement :** les groupes agrès et athlétisme ont participé à des challenges qui sont visibles sur YouTube (sur la chaîne Thinking Sport). Nous félicitons tous les groupes pour leur enthousiasme et les moniteurs ayant encouragé leurs jeunes à rester en mouvement.

**f. Concours interne agrès :** les agrès ont fait plusieurs concours internes, dans le respect des normes sanitaires, afin de garder la motivation des gymnastes et de leur permettre de se situer.

#### 5. Cours de la FSG Lutry la Riveraine

**a.** Léa informe que dès que les dispositions l'ont permis, les cours enfants et adultes ont eu lieu dans le respect des normes sanitaires (et en s'adaptant aux fréquents changements). Certains groupes ont même pu s'offrir le plaisir d'un moment de convivialité autour d'une fondue ou dans le cadre d'une simulation de compétition.

**b.** Léa informe qu'aucun nouveau cours n'a ouvert en septembre 2020

c. Léa informe que l'ensemble de l'offre a pu être maintenue grâce au recrutement de nouveaux moniteurs .

## 6. Programme 2021

a. **Soirée de gym** : weekend du 7-9 mai, vraisemblablement plutôt une vidéo qu'une vraie soirée de gym au vu de la situation actuelle.

b. **Master I Centre** : 5-6 juin à La Croix, les agrès organisent le Master I région Centre selon le cahier des charges transmis par l'ACVG qui est simplifié par rapport aux concours habituels (pas de public, pas de résultat, pas de buvette, etc.)

- Pour le moment, il n'est pas envisageable d'organiser des événements sans certitude qu'ils pourront avoir lieu, notamment des journées multisports comme cela a été proposé, mais s'il y a des volontaires pour présenter un projet qui peut se reporter dans le temps, le comité reste ouvert à la discussion.

c. **Cotisations dame** :

Les cotisations dames seront envoyées en deux fois. Un premier montant de CHF 100.- sera envoyé mi-avril. Si la situation sanitaire ne s'améliore pas, ce sera la seule facture envoyée. Si les cours reprennent à la normale, une deuxième cotisation de CHF 80.- viendra compléter la cotisation annuelle originale. Nathalie demande aux membres de bien utiliser la référence du BVR sur la facture envoyée lors du paiement.

d. **Partenariat avec Yatoo** : Léa explique qu'il s'agit d'un fitness situé à Paudex. Le partenariat est né de la volonté de se soutenir mutuellement dans le développement du sport pour tous pour un maximum de gens dans la région. Yatoo a envie d'être associé à notre image d'un club dynamique, c'est d'ailleurs un groupe qui va plus loin qu'un fitness ; ouverture d'un centre pour faire du sport (à l'image du Jump Park d'Yverdon).

- Détail du partenariat avec Yatoo:

- Mis à disposition par Yatoo
  - o Salle de cours le vendredi ou le samedi pour un cours donné par J.-M. Exhenry
  - o Soutien financier pour le nouveau training du club de la Riveraine
  - o Prix pour la tombola, une fois par année (divers bons)
  - o Goodies (gourdes, porte-natel,...)
  - o 50% sur l'abonnement pour les jeunes espoirs entraînés par J.-M. Exhenry
  - o Réduction pour l'ensemble des membres actifs de la Riveraine pour tout abonnement d'un an (>16 ans)
  - o Une entrée d'une heure au centre de loisirs et trampoline pour tous les enfants membres de la Riveraine (<16 ans)
- Mise à disposition par la Riveraine
  - o Flyers sur les tables lors des événements
  - o Banderoles publicitaire lors des événements
  - o 5 publications minimum par an sur nos réseaux sociaux (instagram, facebook)
  - o Stipulation de notre partenariat sur notre site toute l'année
  - o Espace d'impression sur le nouveau training du club de la Riveraine
  - o Affichage permanent du logo Yatoo dans la vitrine de la Riveraine dans le Bourg
  - o Mention de notre partenariat une fois par année dans l'Echomunal
  - o Annonce du partenariat lors de tous discours publics.

## 7. Divers

a. **Nouveau logo** : Le comité présente le nouveau logo



- celui-ci a été élu par les moniteurs, le comité et la coach JS. 31 personnes ont voté, le résultat est de 61.3% en faveur de ce logo.
  - il est présenté grâce à une vidéo de lancement (disponible sur nos réseaux sociaux et sur notre site).
  - Le comité espère que le nouveau logo, qui se veut dynamique et contemporain, plait à tout le monde !
  - Remerciement à Léa Baechtold, Fiona Gobbo et Estelle Milliet pour la vidéo, ainsi qu'à tous les moniteurs et les membres ayant participé au montage.
  - Remerciement à Patrick Gaugard de Medusa Design, grand-père d'un membre du club, qui a désigné plusieurs logos qui ont été voté par les moniteurs.
- b. Infos :** la commune a gracieusement libéré un local situé aux Champs qui est dans l'idée de l'urban training et qui permet de développer des nouveaux cours, notamment d'augmenter les cours de cross-training qui sont très demandés. Le but est aussi de faire bouger les jeunes des tranches d'âge n'ayant pas eu beaucoup accès au sport en raison des normes sanitaires.
- Lundi : cross-training COMPLET
  - Mardi : 18h-19h cours de danse hip-hop 13-15 ans / 19h-20h cours de danse jazz moderne 16-20 ans (nouvelle monitrice)
  - Mercredi : cross-training COMPLET / 17h30-18h30 cours de circuit-training 14-18 ans (nouvelle monitrice)
  - Jeudi : 19-20h cours de cross training
- > Le local est mis à disposition par la commune jusqu'à juillet pour le moment, à rediscuter s'ils nous le laissent par la suite ou non.
- > dès que les cours adultes pourront reprendre, ce local nous permettra également d'augmenter ces cours afin de rattraper les entraînements perdus pendant cette pandémie.
- c. Support Your Sport :** Léa explique qu'il s'agit d'un projet lancé par la Migros qui a voté un budget de 3 millions faisant un appel au projet des clubs. Les monitrices agrès ont fait appel à la Migros pour acheter du matériel, aucun membre du comité ou autre moniteur n'ayant fait la démarche. Le but est donc d'acquérir du matériel agrès (puisque la démarche est portée par les monitrices agrès) mais pas seulement, du petit matériel de renforcement sera aussi disponible pour tous.

## 8. Remerciements

- Remerciement aux moniteurs qui se montrent flexibles, innovateurs et créatifs.
- La coach JS qui gère beaucoup de choses dans l'ombre
- Les bénévoles
- Le comité qui a su se montrer uni et motivé malgré la période difficile
- Medusa Design pour le nouveau logo
- La commune pour leur soutien, autant financier que pour les différents projets de la société.

## 9. Débat après l'assemblée

- **Chantal Patthey** soulève le fait que modifier le nom de société féminine a été fait sans précision que les membres hommes de > de 18 ans peuvent être membre de la société. Elle dit que cela n'a probablement pas été compris par les gens ayant lu et accepté les statuts. Clémence relève qu'elle ne peut pas parler au nom de personnes ayant accepté les statuts et n'ayant pas fait de commentaire. Mailys Mayor, monitrice du groupe parents-enfants, remercie le comité pour cette initiative qui s'inscrit dans une volonté moderne et inclusive.

- **Mélanie Mathis**, monitrice athlétisme, demande s'il y a un budget pour la cantonale, Léa rappelle que la Riveraine participe et aide toujours les groupes et Mélanie rend le comité attentif au fait que certains parents de l'athlétisme ont l'impression d'investir et de n'avoir rien en retour. Aucune remarque des parents n'est cependant remontée au comité, qui encourage régulièrement Mélanie à transmettre ce type de remarques.

- **Mélanie Mathis** demande également à être impliquée dans les discussions de la commune pour la réfection du terrain de sport en tant que principale concernée puisque monitrice d'athlétisme, Léa et Estelle l'assurent de la joindre aux discussions dès que le projet sera public.

La parole n'étant plus demandée, la séance est levée à 20h16.

Pour le comité de la Riveraine :

Léa Baechtold  
*co-présidente*



Estelle Milliet  
*co-présidente*



Clémence Feller  
*webmaster*



Lucie Patthey  
*secrétaire*



Lausanne, le 1er avril 2021 / Clémence Feller